14

Lens-Liévin-Hénin

LA VOIX DU NORD JEUDI 24 JANVIER 2019

Le compteur Gazpar contre ses détracteurs, on refait le match

PAR YOUENN MARTIN henin@lavoixdunord.fr

Le déploiement du compteur communicant Gazpar démarre ce mois-ci à Leforest. Alors que celui-ci, tout comme son « cousin » Linky, suscite des inquiétudes, la mairie a organisé un débat public, lundi soir, entre les « anti » et des responsables de GRDF.

LEFOREST

GRDF 1 - 2 ACCAD

Lundi

19 heures Salle des fêtes
Gilbert Marquette
L'arbitre Christian Musial Maire PS de Leforest

d'avertissement

Pas

d'exclusion

Une centaine de

spectateurs Temps de jeu

2 heures 28' 27" d'exposé des

Lesires Lucien Petit "anti" 27' 12" d'exposé des

membre de l'asso des Anti-compteurs "pour" communicants puis 1 heure d'échanges Artois-Douaisis avec la salle

Michel Hedin délégué territorial de GRDF pour le bassin minier

adversaires

Les points Les arguments rassurants

de GRDF n'ont pas convaincu l'assistance **"ça ne va pas changer quoi que ce soit dans ma vie".**a-t-on pu entendre Le président de Leforest Environnement a donné son

point à l'ACCAD

Pour recueillir les données, il faudra de gros serveurs qui consomment plus que toute la ville de Leforest." LUCIEN PETIT, « ANTI

Mais pourquoi ce déploiement ?

Comme pour le compteur électrique Linky,

c'est au nom de la transition énergétique que GRDF, le gestionnaire du réseau gazier en France, doit remplacer tous ses compteurs «classiques >> par des compteurs communicants Gazpar. Ce changement concerne 11 millions de foyers dans tout le pays, dont précisément 2 179 à Leforest qui doivent être équipés de janvier à octobre. L'économie espérée sur la facture est minime: en viron 1,5% de moins selon GRDF. FACILITER L'INJECTION DE BIOMÉTHANE Porte-parole des « anti», Lucien Petit s'étonne: «On met au rebut 11 millions de compteurs pour les remplacer par d'autres dont la durée de vie sera plus faible et dont le recyclage sera extrêmement difficile. Et pour recueillir les données, il faudra de gros serveurs qui consomment plus que toute la ville de Leforest. » Réplique de Michel Hedin, res ponsable de GRDF: « Les anciens compteurs seront recyclés, près de 80% des composants seront valo risés. >> Certes, l'économie individuelle est minime, mais il faut «la multiplier à l'échelle de toute la France >> La durée de vie du nouveau compteur ne doit pas changer: sa pile est prévue pour 20 ans, la durée maximale légale d'un compteur. Enfin, Gazpar doit permettre d'injecter plus facilement du biomé thane, fabriqué chez nous, et diminuer la propor tion de gaz importé de l'étranger.

Big Brother et big data Tout comme Linky, Gazpar est accusé d'espionner la vie privée des gens. Lucien Petit est persuadé que GRDF va revendre les données collectées aux fa meuses Gafam (Google, Apple, Facebook, Apple et Mi crosoft). Là encore, Michel Hedin dément : seul un index men suel sera envoyé à votre fournisseur d'énergie. C'est vous qui pourrez lui donner accès, ou pas, à votre consommation quotidienne.

Les anciens compteurs seront recyclés, près de 80 % des composants seront valorisés." MICHEL HEDIN, GRDF

Refuser ou pas?

GRDF a une stratégie très différente d'Enedis face aux refus. Pas de bras de fer, pas de pression, de l'aveu même des anti-compteurs communicants. Gazpar lui-même est différent de Linky: il reste un compteur mécanique, avec des petits rouleaux pour compter votre consommation, équipé d'un émetteur pour transmettre automatiquement ses relevés. Si votre compteur gaz est hors-service ou en fin de vie, il sera remplacé par un Gazpar, mais vous pourrez exiger de désactiver l'émetteur. De la même manière, vous pouvez vous opposer à l'installation de Gazpar, on ne vous forcera pas la main, promet Michel Hedin. Sauf que... à partir de 2022, GRDF généralisera la télérelève. Que se passe ra-t-il pour ceux qui auront refusé Gazpar? « Je n 'en sais rien, ce n'est pas décidé », avoue le responsable territorial. Le gestionnaire du réseau pourrait être tenté de facturer le passage du releveur. D'où cet appel de Lucien Petit: « Plus il y aura de refus, plus on pourra imposer ce qui nous semble important, c'est-à-dire le libre choix sans augmentation de la facture. »

6217

Extrait du journal La Voix du Nord - Jeudi 24 janvier Page:14/15